



Pension alimentaire et transport des enfants

Par **lousiet**, le **28/05/2008** à **13:17**

mon mari a divorcé il y a 8 ans, avec garde en alternance pour les 2 enfants. depuis nous avons déménagé en Bretagne (partiede la région parisienne). Un des enfants vit avec nous, l'autre chez la mère; qui doit payer pour le transport des enfants? (actuellement nous payons tous les transportS des 2 enfants un week end sur 2, la moitié des vacances scolaires). A partir de septembre les 2 enfants seront chez leur mère, devons nous payer tous les transports en plus d'une pension alimentaire et comment est estimée cette pension alimentaire?

Cordialement. Merci
N. Boulier-Monthéan